

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 38 (1900)
Heft: 48

Artikel: Matinées-concerts
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

brique? Outre la fabrique proprement dite, toutes les industries sont représentées : atelier mécanique, forge, menuiserie, sellerie, atelier de peinture, etc. Cette puissante organisation permet de construire et de réparer sur place les machines et l'outillage de la fabrique.

Chaque bâtiment est affecté à un usage particulier. Ici c'est une vaste halle dans laquelle les ouvrières préparent les légumes dont elles enlèvent soigneusement les parties détériorées ou inutilisables. Plus loin, une immense salle, véritable buanderie, destinée au nettoyage, séchage et découpage des légumes. Le bâtiment dit du façonnage est particulièrement intéressant. C'est une construction d'une architecture élégante dont les étages sont reliés par un ascenseur hydraulique et éclairés à la lumière électrique. Une courte explication sur la manière dont se pratique le façonnage, intéressera certainement nos lecteurs.

Chacun sait que la fabrique Maggi livre ses rouleaux de soupes en 36 sortes différentes, sous forme de tablettes. Chaque tablette, cuite à l'eau pendant 10 à 20 minutes, donne amplement deux assiettes de soupe. Six tablettes forment un rouleau. Le façonnage se pratique de la manière suivante : les tablettes sont pressées par des machines qui les déposent ensuite automatiquement sur une table. Elles sont là emballées par les ouvrières, d'abord dans du papier de soie, puis dans du tain, ensuite dans deux enveloppes extérieures et finalement réunies en forme de rouleaux.

Il en est de même pour le façonnage des tubes de bouillon. Ce sont également des machines qui remplissent les tubes de gélatine, les parties qui dépassent sont coupées et les deux tubes placés dans une capsule, celle-ci paraffinée, étiquetée et, en dernier lieu, emballée dans une boîte de fer-blanc. La boîte contient 10 capsules avec 20 tubes. Le contenu de chaque tube, dissous dans l'eau bouillante, donne $\frac{1}{2}$ de litre de bouillon.

Le Maggi pour corser (Extrait liquide) est peut-être la spécialité la plus connue et certainement une des plus appréciées de la maison.

Il est midi. En ce moment, Kempttal présente un aspect vraiment curieux. Le sifflement d'une sirène annonce aux travailleurs l'heure du dîner. De ces innombrables bâtiments sortent les ouvriers et les ouvrières. La rue de Kempttal ressemble à un champ de foire.

Tout ce monde pénètre dans un vaste bâtiment dont l'aile nord contient la station centrale des forces motrices, le milieu les bureaux commerciaux, les salles de restauration du nouveau « Hammer-Club », les archives et le téléphone central ; l'aile sud, le bureau technique.

La salle de restauration peut contenir environ 500 personnes. Elle est très bien décorée et nous y remarquons une scène, modeste, il est vrai, mais suffisante pour les concerts de l'Orchestre et les petites comédies que des acteurs improvisés et complaisants jouent quelquefois pendant l'hiver. La cuisine, avec ses installations de cuisson à la vapeur et l'appareil anglais à griller est très curieuse à visiter.

L'installation de la station centrale des forces motrices est remarquable. Dans ces immenses salles, fonctionnent machine à vapeur, turbines, dynamos. L'arrangement est parfait, la circulation libre. On y voit entr'autres, deux grandes pompes Worthington et, dans un compartiment spécial, une grande machine de 300 HP qui travaille presque sans bruit. Il y a encore d'autres salles qui sont occupées par des machines d'aide et de réserve.

L'atelier mécanique, pourvu des installations les plus modernes, l'atelier de menuiserie mécanique, la forge, l'atelier de peinture ne sont pas moins intéressants.

La Société Maggi possède, en outre, autour de Kempttal, 25,000 ares de terrain cultivé et de forêts. Un grand domaine à Effingen (canton d'Argovie) et un alpage dans le canton de Schwytz ; cependant les récoltes ne suffisent que pour une petite partie de la fabrication.

Le bâtiment de l'Agriculture est une fort belle construction qui renferme l'appartement de l'économe et des chambres pour les employés.

Les écuries méritent également une visite. Nulle part, nous n'avons trouvé un pareil confort. La Société Maggi possède plusieurs centaines de pièces de bétail de la pure race brune.

Et maintenant, notre visite est terminée. Le

compte-rendu bien imparfait que nous en avons fait ne saurait donner qu'une idée de ce qu'est le Kempttal d'aujourd'hui. Que ceux de nos lecteurs qui s'intéressent spécialement aux établissements Maggi aillent les visiter ; ils en valent vraiment la peine.

Le piston.

C'est ainsi qu'on désignait autrefois le tube en laiton fixé à l'extrémité du tuyau d'une pompe à feu, et d'où l'eau s'échappe avec force. Aujourd'hui il s'appelle la lance. Ajoutons que dans un incendie, la mission de manier la lance n'est guère confiée qu'à des hommes forts, courageux et adroits. D'un autre côté, cette tâche difficile est en quelque sorte un honneur pour celui qui en est chargé et qui s'en acquitte bravement : tous les yeux sont fixés sur lui ; chacun admire sa hardiesse dans ce poste dangereux.

On sait qu'il fut un temps où les bourgeois et les habitants formaient, dans le domaine communal, deux catégories de citoyens bien distinctes.

Les bourgeois avaient la priorité dans la nomination et la composition des autorités ; et pendant bien longtemps l'administration des biens communaux ne fut confiée qu'à des bourgeois. Au conseil communal, la majorité — c'est-à-dire la moitié de ses membres plus un — devait être composée de bourgeois. Ce n'est qu'à la longue, et depuis 1845, si nous ne faisons erreur, que cette majorité fut successivement réduite, pour disparaître enfin de nos lois et règlements.

Malgré cela, pendant nombre d'années encore, les habitants furent considérés par les bourgeois comme des étrangers, des gens tolérés dans la commune et qui devaient rester modestement au second plan dans la discussion des questions communales.

Ces quelques explications étaient nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre :

Il y a une trentaine d'années, un incendie se déclarait dans un de nos grands villages du pied du Jura. Le vent soufflait avec violence et la panique devenait générale, car on craignait de voir le fléau s'étendre au village tout entier.

A ce moment suprême, un membre de la municipalité regardait d'un air indigné un charpentier debout sur un pan de mur, et qui, la lance en mains, dirigeait l'eau sur les parties des maisons voisines les plus menacées.

Ce charpentier, qui habitait la commune depuis plus de vingt ans, était originaire du Pays-d'Enhaut.

Tout à coup, quelqu'un s'approche du municipal en s'écriant en patois :

« Eh ! mon Dieu qu'm fû épouvaireint, tot lo veladzo va lai passà !... »

(Eh ! mon Dieu quel épouvantable feu ! Tout le village va y passer !)

— Oï, mais dilè mè vôi se n'est pas 'na vergogne dè vairè lo piston dè noutra pompa deîn lé mans d'on étrandzi !... »

(Oui, mais dites-moi si ce n'est pas une honte de voir le piston de notre pompe tenu par un étranger !...)

THÉÂTRE. — Très intéressante semaine, qui a valu, à notre troupe, de nouveaux et légitimes succès. C'était d'abord, mardi, *Le fil à la patte*, vaudeville de Feydeau, qui a beaucoup fait rire. Jeudi, *L'Aventurière*, d'Emile Augier, *Le Dépit amoureux*, de Molière, interprétés de façon remarquable. Pourquoi vouloir citer l'un ou l'autre de nos artistes ; ils sont tous excellents.

Demain, dimanche, à 8 heures, *Le Maître des Forges*, drame en 5 actes, par Georges Ohnet, et *Durand-Durand*, comédie en 3 actes.

Matinées-concerts. — La série s'est ouverte mercredi, très brillamment. Tout promet aux nombreux amateurs de ces matinées de réelles jouissances. Nous y reviendrons. — Demain, dimanche, à 3 heures, au Casino, *Seconde Matinée*. Programme très varié.

Boutades.

On avait conduit la veille la tante Marianne à sa dernière demeure. C'était une bonne vieille, que tout le monde, dans le village, aimait et qui justifiait bien l'appellation familière de « tante » qu'on lui avait donnée.

Un gamin, curieux de voir le convoi, avait manqué l'école. Le lendemain, à son entrée en classe, le maître le réprimande :

« On dirait vraiment que c'est la première fois que tu vois un enterrement ».

— Mais, m'sieu, répond timidement le gamin, c'est la première fois que je voyais celui de la tante Marianne.

On lit dans le *Journal du Jura* l'annonce suivante :

« On demande de suite un bon et jeune domestique sachant traire et soigner les chevaux de langue française. S'adresser, etc. »

Cueilli dans un journal sérieux des bords du Léman :

« Nous apprenons avec plaisir que M. de V... vient d'obtenir le 3^{ème} prix au concours de bétail gras, à l'exposition nationale (classification des genisses). — Nos félicitations »

Du *Démocrate* de Payerne :

Entendu, non sans étonnement, par notre éditeur officiel :

« La Municipalité de Payerne procédera le 23 septembre courant au brouillage des prés communaux. »

Un dentiste avait placé un ratelier dans la bouche d'un évêque. Très respectueux et sensible à l'honneur qui lui avait été fait, tout en désirant néanmoins d'être payé, il ne savait comment rédiger sa note, lorsqu'il trouva cette formule qu'il crut être le comble de l'élégance et de la politesse : « Pour avoir réparé le palais épiscopal, fr. »

Coton dans les oreilles. — Est-il à conseiller de mettre un tampon de coton dans les oreilles ? Il est des personnes qui pour le moindre refroidissement se plaignent de douleurs ou de maux de dents. Elles s'imaginent qu'en se mettant dans les oreilles un tampon de ouate imbibée d'esprit-de-vin ou d'eau de cologne cela calmera la douleur. Le tube auditif est irrité par ces liquides excitants et débilité par la présence prolongée du coton. Les petites glandes qui servent à la sécrétion du cerumen se ralentissent dans leur activité. Il n'est donc d'aucune utilité d'introduire du coton dans les oreilles et des maux d'oreilles assez sérieux peuvent n'avoir pas d'autre cause.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

Le docteur HERMANN, d'Athènes (Grèce), écrit : « Les Pilules hématogènes du docteur Vindevogel m'ont toujours pleinement satisfait. Ce reconstituant est le plus efficace de tous ceux qui m'ont été soumis pour combattre avec certitude les divers cas d'anémie, de faiblesse et d'épuisement ».

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

3, RUE PÉPINET, 3

AGENDAS DE BUREAUX
et Calendriers pour 1901.

Lausanne. — Imprimerie Gauthier-Hovard.